

# RÉVOLTE

PLÉMENT LITTÉRAIRE

Paraissant tous les huit jours

## LES APTITUDES & LES ACTES

IV

Pas plus que les aptitudes des membres, les aptitudes cérébrales élémentaires ne sont en nombre indéfini. Il est à près certain qu'elles sont, au contraire, en petit nombre, mais leur association permet une multitude d'arrangements variables et plus ou moins complexes qui constituent les aptitudes immédiates à des actes de complexité corrélativement variables. Chaque acte met en jeu un groupement déterminé d'aptitudes, mais la coordination d'aptitudes formées en vue de l'accomplissement de tel acte complexe pourra servir également à l'accomplissement d'autres actes qui seront ainsi rendus plus faciles grâce à l'éducation acquise en vue du premier. On peut donc, de toutes façons, affirmer qu'une même aptitude, simple ou complexe, peut servir à l'accomplissement d'actes très divers.

Ici se trouve la réfutation d'une objection faite par Wallace à la théorie transformiste et qu'un éminent anthropologiste reproduisait encore tout récemment comme étant restée sans réplique. Cette objection consiste à dire que certains animaux ont des organes beaucoup trop bien conformés pour l'usage qu'ils en font, ce qui tend à démontrer l'action d'une force supérieure qui les a préparés en vue de besoins futurs. « L'existence, chez le sauvage, d'un larynx, d'une main, de membres, d'un cerveau anatomiquement semblables à ceux de l'homme civilisé et possédant des facultés latentes, sont évidemment inconciliables avec les principes fondamentaux du darwinisme... Sur tous ces points essentiels, l'argumentation de Wallace est irréfutable, et Claparède n'a pas même essayé de répondre. » (Quatrefages).

La réponse vient d'être faite d'avance, mais il n'est pas inutile d'y ajouter que la similitude anatomique invoquée dans l'objection n'est pas d'une exactitude parfaite. Il ne sera pas hors de propos de répondre en même temps à cette autre objection de Wallace : si les pieds des singes sont devenus préhensiles en vertu des avantages de cette propriété, comment l'homme aurait-il perdu une fonction avantageuse ? — Il ne l'a pas perdue complètement et maints exemples prouvent qu'il peut la recouvrer en cas de besoin (à défaut de mains). Mais l'amoindrissement considérable

de la préhensilité du pied s'explique facilement par l'avantage qu'il y avait pour un être pourvu de quatre membres et n'ayant besoin que de deux pour marcher, à spécialiser les deux autres en vue des actes nécessitant la mobilité des doigts, ce qui n'a pas peu contribué à étendre l'usage des aptitudes de la main.

Supposons que l'on ait construit un piano spécialement en vue de l'exécution d'un certain morceau musical. On aura, du même coup, rendu possible l'exécution d'une multitude d'autres morceaux sur ce même instrument dont la destination primitive était néanmoins fort étroite. Et les possibilités d'exécution croissent en nombre et en variété proportionnellement à la complexité du morceau primitif. Il serait difficile de prévoir les actes que l'espèce humaine pourra réaliser dans l'avenir par la simple mise en jeu de ses aptitudes actuelles. Et si l'on voulait imaginer des actes irréalisables en l'état présent des aptitudes de l'espèce humaine on ferait bien de s'engager largement dans le domaine de l'absurde sous peine de voir se produire demain des actes déclarés aujourd'hui impossibles. On reste confondu bien souvent par le spectacle d'actes de ce genre. Chaque aptitude motrice ou intellectuelle possède ses jongleurs et ses gymnasiarques dans le cerveau ou les membres desquels on s'évertuerait vainement à chercher des caractères anatomiques spéciaux, soit parce que l'on serait incapable de les apercevoir, soit parce que des aptitudes innées très communes peuvent être mises en jeu de façon à produire des actes très extraordinaires.

On est généralement beaucoup trop affirmatif relativement à l'existence ou à l'absence des aptitudes à tel ou tel acte. Faute de reconnaître l'importance des conditions de milieu, on a souvent émis sous une forme d'axiome des opinions qui ne sont rien moins que démontrées. C'est ainsi que, pour expliquer la production de certaines œuvres d'une valeur exceptionnelle on admet la nécessité d'aptitudes innées proportionnellement exceptionnelles, ce qui conduit à la recherche de causes extranaturelles ou tout au moins anormales. Il semble pourtant que les plus heureuses combinaisons d'aptitudes normales unies à d'heureuses combinaisons de conditions extérieures ne seraient pas impuissantes à expliquer les plus belles productions humaines. D'autre part ne voit-on pas chaque jour des aptitudes médiocres donner lieu à des productions très respectables tandis que tant de belles aptitudes se révèlent par des actes plus que modestes ? Il est à remarquer que les hommes de génie qui ont parlé du génie ne lui ont pas attribué de causes extraordinaires. Il n'est pas moins curieux qu'en parlant d'eux-mêmes plusieurs d'entre eux, comme Buffon et Goethe, aient affirmé qu'ils tenaient de leur mère leurs qualités principales. Voilà des hommes qui, sûrement, ne commettaient par la faute de mesurer les aptitudes à l'importance des actes et qui comprenaient la diversité des usages d'une même aptitude.

La contrepartie n'est pas moins intéressante. Il existe un pédantisme de race, de sexe, de classe, de profession, contre lequel la psychologie réagira sûrement et qui profite de la confusion régnante au sujet de la liaison des actes aux aptitudes. Certain écrivain, par exemple, n'a-t-il pas déclaré gravement que les femmes sont « incapables de raisonner et de comprendre un raisonnement » ! Glissons sur cette déclaration qui sera peut-être ramassée quelque jour à titre « document humain ». Mais n'a-t-on pas dit que les femmes étaient inaptes à l'étude des mathématiques ? — Et qu'en savait-on ? Cette erreur, aujourd'hui abandonnée pour cause d'expérience, n'était pas sans quelque parenté avec la précédente ; mais elle provenait surtout de ce que la culture des mathématiques passait généralement pour exiger des processus intellectuels spéciaux. Comte avait cependant protesté contre cette manière de voir, disant que l'on prenait à tort pour l'aptitude aux mathématiques la facilité à calculer rapidement, mais que les mathématiciens mettaient en jeu des aptitudes d'un usage très général et dont la privation constituerait une infériorité beaucoup plus grave que ne le supposaient ceux qui en faisaient le candide aveu. Le savant professeur Moleschott m'exprimait dernièrement une opinion identique. On a souvent trop vite fait d'affirmer que telle ou telle aptitude fait défaut à certaines races, à certains individus qui souvent n'ont jamais été dans les conditions favorables à la manifestation de ces aptitudes sous la forme qui nous les fait reconnaître habituellement.

Lorsque de petits négrillons apprennent à lire, à écrire, à compter dans les écoles américaines, et avec autant de facilité que les jeunes blancs, lorsque des nègres élevés dans nos universités s'adonnent au calcul algébrique ou à la critique littéraire, ils font tout cela avec les mêmes aptitudes innées dont leurs ancêtres se servaient dans la vie sauvage. De même un fils de paysans ou d'artisans pourra très bien utiliser comme littérateur, comme savant, comme général, artiste, magistrat, des aptitudes élémentaires qu'il aura reçues de ses parents et que ceux-ci possédaient, non pas à l'état latent, mais qu'ils exerçaient et développaient bel et bien dans leur humble genre d'existence. Des actes, non seulement différents, mais encore opposés quant à leur forme et à leur valeur sociologique, peuvent être physiologiquement semblables et, par conséquent être accomplis par les organismes semblables, ainsi que je l'ai déjà fait observer sous une autre forme à propos des caractères anatomiques des criminels. Il résulte des considérations précédentes que s'il est souvent possible et parfois facile de constater l'existence de certaines aptitudes, il serait souvent téméraire d'affirmer l'absence de telle aptitude chez un individu donné, chez soi-même, à moins d'avoir fait inutilement des tentatives répétées à diverses époques de la vie et dans des conditions de milieu suffisamment variées.

<sup>1</sup> Les Aptitudes et les Actes. Brochure par L. Manouvrier. — Administration des Deux Revues, 111, boulevard Saint-Germain, à Paris.

En attendant le moment, probablement très éloigné, où l'on sera parvenu à diagnostiquer anatomiquement les aptitudes, elles ne se révéleront guère à nous que par les actes. Mais c'est une révélation très imparfaite, car on est bien loin de savoir à quelles aptitudes cérébrales élémentaires correspondent les différents actes. Les phrénologistes se livrèrent, sur ce point, à des tentatives d'analyse très méritoires mais peu fructueuses. Gall commit même la faute d'inscrire au nombre des facultés innées de véritables actes et, pis encore, des actes sociologiquement définis. Aussi l'attaquait-on surtout à propos des organes du vol et du meurtre qui prétaient en effet le flanc plus que tous les autres à la critique ; et il s'en plaignait. Spurzheim débarrassa plus tard la phrénologie de ces organes gênants qui tantôt existaient sans fonctionner et tantôt fonctionnaient sans exister.

Chose assez curieuse, la place assignée à l'ex-organe du vol était précisément celle qui est occupée par la partie postérieure de la circonvolution de Broca, de sorte que Gall tâtaient en réalité la bosse de la facilité d'élocution quand il croyait tâter la bosse du vol. Il ne se trompait cependant qu'à moitié, car si j'en crois M. Alph. Bertillon, les escrocs seraient reconnaissables parmi les criminels, à leur facilité d'élocution. Gall aurait donc eu seulement le tort de prendre pour l'organe du vol le siège d'une aptitude utilisable en vue du vol par escroquerie, mais utilisable aussi dans mille autres buts de toutes sortes, y compris celui de requérir l'application des lois contre les voleurs. Le crâne de Gambetta, d'après la saillie de l'organe en question que j'ai constatée sur son moulage intérieur, eût été l'objet d'un singulier diagnostic entre les mains d'un phrénologiste de l'ancienne école. On appellerait au même titre la saillie des muscles de l'avant-bras l'organe de l'étranglement sous le prétexte que ces muscles sont très développés chez les étrangleurs. Si les conditions et circonstances de milieu avaient fait de Gambetta tout simplement un commis voyageur pour la maison de commerce de son père, il n'en eût pas moins utilisé dans cette modeste profession ses aptitudes premières, mais nous l'eussions ignoré. Ainsi va le sort de bien des aptitudes brillantes et de bien des individus : les aptitudes proposent et le milieu dispose. Chacun de nous ne peut-il pas se rappeler des circonstances absolument fortuites et ridiculement petites en elles-mêmes qui ont joué dans sa vie un rôle considérable ?

Quelle que soit, il est vrai, la direction dans laquelle le milieu nous emporte, notre nature première se manifeste toujours d'une façon ou de l'autre, mais il en est ainsi pour la plume emportée par le vent. Prédire les actes d'un homme arrivé à l'âge adulte, c'est-à-dire pourvu de la *seconde nature* qu'il a reçue de son milieu, ce serait déjà fort téméraire ; mais combien insensée serait la prédiction des actes d'un individu dès sa naissance à supposer même que l'on connût parfaitement ses aptitudes anatomo-physiologiques. Il peut arriver que l'on reconnaisse comme étant le fils ou le frère d'un ami d'enfance un jeune homme rencontré par hasard : ce n'est jamais d'après ses actes, mais d'après quelque particularité anatomique ; ou bien, si c'est d'après des actes, on ne sera pas guidé par la nature de ceux-ci, mais par la façon dont ils sont exécutés. Tel brigand eût pu devenir, dans d'autres conditions, un excellent gendarme, et vice versa. Tel camelot eût pu devenir un fin littérateur. Ce jeune homme est désespéré d'apprendre que sa fiancée a eu des aventures galantes : élevé dans certaine tribu de l'Inde, il eût refusé d'épouser une femme ne possédant pas de brillants états de service. Bien plus ! on voit tous les jours des animaux amenés, par des dresseurs habiles, à se conduire d'une façon diamétralement contraire aux instincts de leur espèce : c'est un chat qui joue amicalement

avec des souris, un loup employé comme chien de garde, etc. Est-il besoin d'ajouter qu'entre les conditions de milieu auxquelles sont soumis tels et tels individus dans nos sociétés les plus civilisées, il n'y a pas moins de différences qu'entre les conditions dans lesquelles vivent des loups élevés en pleine forêt et des loups domestiqués ?

(A suivre)

MANOUVRIER.

## LE PENDU DE MAZAS

Il était apprenti typographe, le pauvre petit de seize ans, qui en paraissait bien douze, avec sa scrofule et sa phthisie, et qui vient de suicider à Mazas. C'était un pauvre petit gars, maigriot, aux cheveux d'un blond lavé, au teint anémié, tel que Pelez les peint dans ses toiles de misère. Apprenti ? Il l'avait été quinze jours tout juste, et maintenant, du Grand-Montrouge à Bagneux il mendiait, avec sa petite sœur, sur l'ordre paternel.

Nous avons dit en vingt lignes, dans les faits-divers, l'arrestation et le suicide. Mais nous avons voulu connaître les détails de cette histoire lamentable, sentant bien qu'elle recélait quelque crime social, quelque iniquité monstrueuse, contre lesquels il faudrait s'élever.

### Le taudis familial

C'est une ruelle, une sorte de chemin creux tracé dans des boues amoncelées, entre des terrains vagues où deux maisons s'élèvent lentement sous la truelle d'entrepreneurs gênés. Un conseil municipal de banlieue a dénommé cela la rue Dupuis. Presque au coin de la rue Bagneux, au numéro 15, une cabane en planches — matériaux de démolitions soudés par de vieux clous, comme un arlequin de bois. Là-dedans grouille un amas humain, toute une famille : père, mère, enfants. C'est la famille Benon. Ils sont quatre, les enfants ; Florent, le petit pendu de Mazas, était l'aîné ; le dornier a deux ans. La famille se complète d'un barbet jaune, édenté, hérissé de crotte, gardien de ce campement sordide.

Le père Benon a cinquante ans, moustache grise. Il touche comme ancien volontaire de l'armée de l'Ouest (1870-71) un secours annuel d'une centaine de francs. En plus, il s'occupe à des besognes diverses et bizarres : travaux de terrassement, journées louées, et, même, « recouvrements » pour une compagnie d'assurances. Sa femme est une personne dolente, chafouine. Elle « ramasse » des fleurs que ses filles, les petites — la petite surtout, une enfant de douze ans, aux yeux noirs, expressifs, jolie comme un cœur sous la broussaille inextricable de ses cheveux de gipsy, sous les haillons qui voilent mal sa gracilité mièvre — des fleurs que les petits vont vendre à Paris.

Le père et la mère Benon ont été condamnée, l'an dernier, à six jours de prison, pour excitation habituelle d'enfants à la mendicité.

Et ces enfants, ils semblent y tenir énormément, en raison, peut-être, de ce commerce de fleurs qui est le plus clair de leurs revenus. Les petits, du reste, paraissent, eux aussi, adorer leurs père et mère. On est les petits de Thénardier, mais on aime bien ses parents tout de même !

### Le vol

C'est dans ces conditions que le dimanche 6 décembre, Florent Benon, sur la demande d'une voisine que lui avait promis quelques sous, était parti dès le matin, pour ramasser du croûton, avec un de ses camarades son « complice ».

Tous deux allèrent par les chemins, tout le jour, recueillant leur butin. Vers le soir, ils voulurent augmenter la récolte en y joignant un peu de fumier — gros comme deux poings — qu'ils déroberent sur le tas appartenant à M. Labbé, marchand de vins. Mais ils furent

fé  
tru  
ra  
atte  
A  
dés  
Il  
des  
son o  
vendre  
« Che  
» prison  
» man vie  
» à mardi ou sans sa, je vous dis adieux !

» FLORENT. »

### La mort

Le vendredi, le samedi, le dimanche, le lundi, le mardi se passèrent... Personne ne vint. Florent fit une lanterne avec ses haillons et s'étrangla. Il avait cru qu'on l'abandonnait. Il ignorait, le pauvre petit gosse, que ses parents n'avaient pu encore parvenir jusqu'aux autorités qui délivrent des permis de visiter, trois fois, seulement, par semaine.

Maintenant, il repose, bien tranquille, plus jamais pauvre et plus jamais triste, le petit Florent, dans la troisième rangée de l'allée du milieu, au cimetière communal du Grand-Montrouge. Une croix noire porte, en lettres blanches, cette inscription : *Florent Benon, 16 ans*. Un petit bouquet fané et poudré de frimas git sur la terre ; près de la croix, un bouquet de la petite sœur, une partie de son fonds qu'elle ne vendra pas.

(L'Eclair)

## Avertissement aux Prolétaires<sup>1</sup>

Avant cinquante années, une grève internationale éclatera qui, obligeant le capital à battre dans le vide, lui dérobant tout travail, le contraindra à la reddition finale. L'énergie entière du socialisme doit donc viser le but de la concorde ouvrière internationale. En combattant l'idée de patrie, les anarchistes, répudiés bien à tort par l'opportunisme calculateur et personnel des Guesde et des Lafargue, accomplissent à l'heure actuelle la meilleure besogne théorique.

Qu'importe, en définitive, et dans le sens humanitaire le plus large, que l'industrie d'un pays décroisse au profit des nations voisines ? Les ouvriers du pays malheureux passeront les frontières, s'amasseront autour du foyer industriel le plus actif. Ils contribueront à son développement, à sa valeur, à sa suprématie ; puis, le même phénomène économique, qui s'était accompli avant l'immigration, se reproduira. Le travail imposera des conditions nouvelles au capital centuplé par les efforts des laborieux. Les conflits renaîtront. Le pays en pléthore perdra peu à peu de son embonpoint. De cette perte les peuples voisins profiteront, et l'exosmose du prolétariat recommencera en sens inverse.

Des époques de prospérité et des époques

(1) « Entretiens politiques et littéraires », n° 21.